UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

Q.2961.2 Corrigendum 1

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION RNIS à large bande – Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès

Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Paramètres de trafic supplémentaires: prise en charge de la capacité de transfert ATM dans l'élément d'information de capacité de support à large bande

**Corrigendum 1** 

Recommandation UIT-T Q.2961.2 - Corrigendum 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

# RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE Q

## **COMMUTATION ET SIGNALISATION**

SIGNALISATION DANS LE SERVICE MANUEL INTERNATIONAL	Q.1-Q.3
EXPLOITATION INTERNATIONALE AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE	Q.4-Q.59
FONCTIONS ET FLUX D'INFORMATION DES SERVICES DU RNIS	Q.60-Q.99
CLAUSES APPLICABLES AUX SYSTÈMES NORMALISÉS DE L'UIT-T	Q.100-Q.119
SPÉCIFICATIONS DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION N° 4 ET N° 5	Q.120-Q.249
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 6	Q.250-Q.309
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R1	Q.310-Q.399
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R2	Q.400-Q.499
COMMUTATEURS NUMÉRIQUES	Q.500-Q.599
INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION	Q.600-Q.699
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 7	Q.700-Q.849
SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 1	Q.850-Q.999
RÉSEAUX MOBILES TERRESTRES PUBLICS	Q.1000-Q.1099
INTERFONCTIONNEMENT AVEC LES SYSTÈMES MOBILES À SATELLITES	Q.1100-Q.1199
RÉSEAU INTELLIGENT	Q.1200-Q.1699
PRESCRIPTIONS ET PROTOCOLES DE SIGNALISATION POUR LE RÉSEAU IMT- 2000	Q.1700–Q.1799
RNIS À LARGE BANDE	Q.2000-Q.2999
Aspects généraux	Q.2000-Q.2099
Couche d'adaptation ATM de signalisation (SAAL)	Q.2100-Q.2199
Protocoles du réseau sémaphore	Q.2200-Q.2299
Aspects communs des protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès, la signalisation de réseau et l'interfonctionnement	Q.2600-Q.2699
Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation de réseau	Q.2700-Q.2899
Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès	Q.2900-Q.2999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

### **RECOMMANDATION UIT-T Q.2961.2**

## SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 2 – PARAMÈTRES DE TRAFIC SUPPLÉMENTAIRES: PRISE EN CHARGE DE LA CAPACITÉ DE TRANSFERT ATM DANS L'ÉLÉMENT D'INFORMATION DE CAPACITÉ DE SUPPORT À LARGE BANDE

#### **CORRIGENDUM 1**

#### Résumé

Le présent corrigendum porte d'une part sur les références du 2.2/Q.2961.2, auxquelles il ajoute la Recommandation Q.2961.6 et, d'autre part, sur le Tableau A.1/Q.2961.2 qui est remplacé par un nouveau tableau où:

- les abréviations "SBR2/SBR3" ont été supprimées;
- la Note 6 a été mise à jour;
- la Note 14 a été ajoutée.

Les implémentations existantes ne sont pas touchées par ces changements mais elles devront utiliser, comme les implémentations futures, la terminologie relative aux capacités de transfert ATM indiquée dans le nouveau Tableau A.1/Q.2961.2.

#### **Source**

Le Corrigendum 1 à la Recommandation UIT-T Q.2961.2, élaboré par la Commission d'études 11 (1997-2000) de l'UIT-T, a été approuvé le 15 mars 1999.

#### **AVANT-PROPOS**

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution  $n^{\circ}$  1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

#### **NOTE**

Dans la présente Recommandation, le terme *exploitation reconnue* (*ER*) désigne tout particulier, toute entreprise, toute société ou tout organisme public qui exploite un service de correspondance publique. Les termes *Administration*, *ER* et *correspondance publique* sont définis dans la *Constitution de l'UIT* (*Genève*, 1992).

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

#### © UIT 1999

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

# **Recommandation Q.2961.2**

# SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 2 – PARAMÈTRES DE TRAFIC SUPPLÉMENTAIRES: PRISE EN CHARGE DE LA CAPACITÉ DE TRANSFERT ATM DANS L'ÉLÉMENT D'INFORMATION DE CAPACITÉ DE SUPPORT À LARGE BANDE

## **CORRIGENDUM 1**

(Genève, 1999)

## 1) Sous-paragraphe 2.2

Ajouter la référence suivante:

[7] Recommandation UIT-T Q.2961.6 (1998), Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Paramètres de trafic supplémentaires: procédures de signalisation additionnelles pour la prise en charge des capacités de transfert ATM SBR 2 et SBR 3.

### 2) Tableau A.1

Remplacer le Tableau A.1 par le tableau suivant:

Tableau A.1/Q.2961.2 – Combinaisons correctes de paramètres liés au trafic dans un message SETUP (feuillet 1 de 3)

Capacité support large bande												
Classe support	A	A	A	С	С	С	С	С	С	С	С	X ou FR
BTC (Valeur) (Note 1)	absent	absent	7	absent	absent	absent	absent	11	19	9	9	absent, 0, 2, 8 ou 10
Descripteur de trafic dans une direction donnée												
PCR (CLP = 0)		S			S							
PCR (CLP = 0 + 1)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
$\{SCR, MBS\} (CLP = 0)$							S			S		
$\{SCR, MBS\} (CLP = 0 + 1)$						S		S	S		S	
Etiquetage (Note 13)	N	O/N	N	N	O/N	N	O/N	N	N	O/N	N	N
Rythme nécessaire de bout en bout	0	О	О	N	N	N	N	N	0	О	О	N
Pour la direction indiquée:												
Capacité ATC [4] prescrite	Note 2	Note 2	DBR	Note 2	Notes 6 et 14	Note 7	Note 14	SBR1	SBR1	Note 14	Note 7	Note 2
Qualité de fonctionnement (QS) implicitement prescrite lorsque la classe QS est mise à la valeur 0	Note 3	Note 3	Classe 1	Note 5	Classe 3	Note 5	Classe 3	Classe 2	Note 10	Note 8	Note 8	Note 5
Pour la direction indiquée:												
ATC selon I.371 [4] prenant en charge la capacité ATC prescrite	DBR	DBR Note 4	DBR	DBR	Notes 6 et 14	SBR1	Note 14	SBR1	SBR1	Nata 0	SBR1	DBR
Classe QS selon I.356 [5] prenant en charge la QS implicitement prescrite	Classe 1	Classe 1	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 2	Classe 3	Classe 2	Classe 1	Note 9	Classe 1	Classe 2
	Note 11	Note 11	Note 12	Note 11	Note 11	Note 11	Note 11	Note 12	Note 12			Note 11

Tableau A.1/Q.2961.2 – Combinaisons correctes de paramètres liés au trafic dans un message SETUP (feuillet 2 de 3)

Capacité support large bande												
Classe support	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR	X ou FR
BTC (Valeur) (Note 1)	absent, 0, 2, 8 ou 10	absent, 0, 2, 8 ou 10	absent, 0, 2, 8 ou 10	7	11	19	4, 5 ou 6	4, 5 ou 6	1 ou 9	1 ou 9	1 ou 9	1 ou 9
Descripteur de trafic dans une direction donnée												
PCR (CLP = 0)	S							S		S		
PCR (CLP = 0 + 1)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
$\{SCR, MBS\} (CLP = 0)$			S									S
$\{SCR, MBS\} (CLP = 0 + 1)$		S			S	S					S	
Etiquetage (Note 13)	O/N	N	O/N	N	N	N	N	O/N	N	O/N	N	O/N
Rythme nécessaire de bout en bout	N	N	N	О	N	О	О	О	О	О	О	О
Pour la direction indiquée:												
Capacité ATC [4] prescrite	Notes 6 et 14	Note 7	Note 14	DBR	SBR1	SBR1	Note 2	Note 2	Note 2	Notes 6 et 14	Note 7	Note 14
Qualité de fonctionnement (QS) implicitement prescrite lorsque la classe QS est à la valeur 0	Classe 3	Note 5	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Note 10	Note 3	Note 3	Note 8	Note 8	Note 8	Note 8
Pour la direction indiquée:												
ATC selon I.371 [4] prenant en charge la capacité ATC prescrite	Notes 6 et 14	SBR1	Note 14	DBR	SBR1	SBR1	DBR	DBR Note 4	DBR		SBR1	
Classe QS selon I.356 [5] prenant en charge la QS implicitement prescrite	Classe 3	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 1	Classe 1	Classe 1	Classe 1	Note 9	Classe 1	Note 9
	Note 11	Note 11	Note 11	Note 12	Note 12	Note 12	Note 11	Note 11	Note 11	Note 11	Note 11	Note 11

### Tableau A.1/Q.2961.2 – Combinaisons correctes de paramètres liés au trafic dans un message SETUP (feuillet 3 de 3)

Un vide dans le tableau indique que le paramètre de trafic n'est pas applicable à cette combinaison.

(PCR, peak cell rate) = débit cellulaire de crête, (SCR, sustainable cell rate) = débit cellulaire soutenu, (MBS, maximum burst size) = longueur maximale des rafales, S = spécifié.

rangée étiquetage: O = oui, N = non ou aucune indication, O/N = "oui" ou "non" ou "aucune indication".

NOTE 1 – Les valeurs 0, 1, 2, 4, 6 et 8 de la capacité BTC ne sont pas utilisées en émission: il s'agit de valeurs ATC en réception.

NOTE 2 – La capacité requise dans ce cas n'est pas définie dans la Recommandation I.371 [4] et diffère de la capacité de transfert ATM DBR (voir Recommandation I.371 [4]) uniquement dans la mesure où la mise à l'écart sélective des cellules CLP = 1 est applicable.

NOTE 3 – La classe QS implicitement requise dans ce cas n'est pas définie dans la Recommandation I.356 [5] et diffère de la classe QS 1 (voir Recommandation I.356 [5]) dans la mesure où le taux de perte de cellule prescrit (CLR, *cell loss ratio*) vaut uniquement pour les cellules CLP = 0.

NOTE 4 – Il n'est pas tenu compte de la valeur de crête PCR (CLP = 0) et l'étiquetage n'est pas effectué.

NOTE 5 – La classe QS implicitement prescrite correspond à la classe 3 QS (voir Recommandation I.356 [5]).

NOTE 6 – Obtenu en mettant le débit SCR (CLP = 0) à la valeur de crête spécifiée PCR (CLP = 0) et MBS (CLP = 0) égale à 1.

NOTE 7 – La capacité prescrite dans ce cas n'est pas définie dans la Recommandation I.371 [4] et diffère de la capacité de transfert ATM SBR1 (voir Recommandation I.371 [4]) uniquement dans la mesure où la mise à l'écart sélective des cellules CLP = 1 est applicable.

NOTE 8 – La classe QS implicitement requise dans ce cas n'est pas définie dans la Recommandation I.356 [5] et diffère de la Classe QS 3 (voir Recommandation I.356 [5]) dans la mesure où le rythme de bout en bout n'est pas nécessaire.

NOTE 9 - Aucune combinaison n'est préconisée dans la Recommandation I.356 [5].

NOTE 10 - La classe QS implicitement requise dans ce cas n'est pas définie dans la Recommandation I.356 [5].

NOTE 11 – Cette combinaison est prise en charge pour favoriser la compatibilité avec la première édition de la Recommandation Q.2931 (1995), et avec les Recommandations Q.2961.1 [3] et Q.2933 [6].

NOTE 12 – Pour cette combinaison, la capacité ATC et la classe QS sont les mêmes dans les deux directions.

NOTE 13 – Si l'étiquetage n'est pas spécifié, mais prescrit par un usager, ou si l'étiquetage est spécifié pour une combinaison, mais non pris en compte par un réseau, la communication doit être établie sans étiquetage.

NOTE 14 – La capacité requise ou fournie dans ce cas n'est pas définie dans la Recommandation I.371 [4]; elle diffère de la capacité de transfert ATM DBR2 définie dans la Recommandation I.371 [4], prise en charge par les procédures de signalisation spécifiées dans la Recommandation Q.2961.6 [7], en ce sens que l'étiquetage peut être appliqué à la fonction de contrôle des paramètres d'utilisation (fonction UPC, *usage parameter control*, définie dans la Recommandation I.371 [4]) conformément aux procédures décrites dans la Recommandation Q.2961.1 [3]. Cette combinaison de paramètres n'assure pas la capacité de transfert ATM SBR3 définie dans la Recommandation I.371 [4], prise en compte par les capacités et procédures de signalisation spécifiées dans la Recommandation Q.2961.6 [7]

	SERIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T
Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication